



## licenciement pour faute grave

Par **capital**, le **23/09/2011** à **19:17**

bonsoir

je souhaiterais vous pose une question relatif a mon licenciement

je travail dans une SOCIETE aux regime SAS

MA lettre de licenciement pour faute grave est arrive a mon domicile

voila ma question est la suivante

Mes documents relatif a mon licenciement pour faute grave ne porte pas de signature du dirigeant de la societe ( seulement sont mom ) , est ce que cela est LEGAL OU PAS QUE LES DOCUMENTS, NE PORTE PAS DE SIGNATURE DU DIRIGEANT DE LA SOCIETE . ET SI IL YA FAUTE DE L EMPLOYEUR , QUEL SONT LES REPERCUSSION QUE CELA ENGENDRE AUX NIVEAU DE MON LICENCIEMENT.

je precise bien que la societe pour laquel je travaillais est une SAS .

EN ATTENTE DE VOUS LIRE

CORDIALEMENT

Par **Paul PERUISSET**, le **23/09/2011** à **21:15**

Bonsoir,

Cela ne remet pas en cause la nature du licenciement, mais cela constitue une irrégularité entraînant un préjudice qu'il convient de réparer, par l'octroi de dommages-intérêts (qui seront à mon avis non conséquent)

*Cassation sociale du 05 janvier 2005; pourvoi n° 02-47.290*

Cordialement,

Paul PÉRUISSET